

F-Aix-en-Provence: Refuse and waste related services

OJ S 71/2013 11/04/2013

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Cte d'agglo. du Pays d'Aix-en-Provence

Postal address: CS 40868

Town: Aix-en-Provence Cedex 1

Postal code: 13626

Country: France

For the attention of: Mme la directrice de la commande publique

E-mail: direction-marches@agglo-paysdaix.fr

Telephone: +33 488788800

Fax: +33 488788808

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.agglo-paysdaix.fr>Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Exploitation et surveillance des déchèteries d'Aix-en-Provence, Bouc Bel Air, Meyreuil et exploitation du point vert de Puyricard

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

Main site or place of performance: déchèterie d'aix-en-Provence (La Parade), Bouc bel Air, Meyreuil et Puyricard.

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

L'Exploitation des déchèteries comprend l'accueil, la prise en charge des déchets autorisés par le règlement de la déchèterie, le transport des déchets vers les sites de traitement ou d'élimination (excepté pour les DDM, les D3e et les piles usagers) ainsi que la surveillance des sites. Le Point Vert de Puyricard ne réceptionne que les déchets verts.

II.1.6. CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services, 90510000 Refuse disposal and treatment, 90512000 Refuse transport services, 90531000 Landfill management services, 35120000 Surveillance and security systems and devices

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes
Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La durée de validité du marché court à compter de sa date de notification. Conformément à l'article 77 du code des marchés publics, une partie du marché s'exécute par bons de commande. Les prestations du marché s'exécuteront dans la limite des seuils financiers suivants incluant la partie fixe: lot 1: minimum de 600 000 EUR HT et Maximum de 1 500 000 EUR HT pour 24 mois. Lot 2: minimum de 800 000 EUR HT et Maximum de 2 000 000 EUR HT pour 24 mois.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes
Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Aix-en-Provence et Puyricard

1) Short description

Exploitation et surveillance de la déchèterie d'aix en Provence, située Chemin du château Lafarge et exploitation du Point Vert de Puyricard, situé avenue Jacques de Régis

2) CPV code(s)

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le point de départ de la période initiale d'exécution du marché, distinct de la date de notification, sera fonction de la date d'échéance du marché en cours: 31.10.2013. Le démarrage de l'exploitation sera notifié à l'entrepreneur par le bon de commande n° 1. La période initiale d'exécution du marché se terminera 24 mois après le commencement de l'exploitation des sites, soit le 30.10.2015. Le titulaire dispose donc d'une période de préparation qui s'étend de la date de notification au 31.10.2013 inclus. Le marché est reconductible 1 fois dans la limite d'une durée totale de 48 mois.

Lot No: 2

Lot title: Bouc Bel Air et Meyreuil

1) Short description

Exploitation et surveillance des déchèteries de Bouc Bel Air, située Cd60a, lieu dit " sous le crêt " et Meyreuil, située chemin des charbonnières.

2) CPV code(s)

90500000 Refuse and waste related services

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

5) Additional information about lots

Le point de départ de la période initiale d'exécution du marché, distinct de la date de notification, sera fonction des dates d'échéance des marchés en cours (BBA : 31.10.2013, Meyreuil : 1.1.2014). Le démarrage de l'exploitation sera notifié à l'entrepreneur par le bon de commande n° 1 de chaque site. La période initiale d'exécution du marché se terminera pour les 2 sites en même temps, 24 mois après le commencement de l'exploitation du 1er site, soit le 31.10.2015. Le titulaire dispose donc d'une période de préparation qui s'étend de la date de notification au 31.10.2013 inclus. Le marché est reconductible 1 fois dans la limite d'une durée totale de 48 mois.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

En application de l'article 87 du CMP, une avance de 5 % du montant minimum (TTC) du marché de chaque période reconduite sera versée au titulaire, sauf avis contraire de sa part indiqué dans l'acte d'engagement. Le versement de l'avance est conditionné à la production d'une garantie à première demande couvrant le montant total de l'avance (article 89 du CMP). Le titulaire du marché est dispensé de constituer un cautionnement. Toutefois, conformément à l'article 105 du CMP, une retenue forfaitaire de 15 000 EUR (TTC) sur le montant (TTC) du premier acompte sera prélevé au titre des éventuelles réserves émises lors de l'état des lieux sur l'entretien des sites. En cas de reconduction du marché, cette retenue forfaitaire sera de nouveau prélevée sur le premier acompte de la première année de reconduction. Ainsi le montant total maximum retenu sera de 30 000 EUR. Le titulaire a la possibilité, pendant toute

la durée du marché, de substituer une garantie à première demande à la retenue définie ci-dessus. Cette garantie à première demande est constituée à hauteur de 15 000 EUR pour la première période d'exécution. En cas de reconduction, elle sera complétée d'un montant de 15 000 EUR. Cette garantie à première de mande vient en sus de la garantie à première demande destinée à couvrir le versement de l'avance sus visée.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Possibilité de cession ou de nantissement des créances. - les paiements s'effectueront par mandat administratif. - le marché est passé à prix mixtes révisables tous les 4 mois.- Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture après service fait.- Financement prévu sur le budget de fonctionnement de la CPA, sur ses fonds propres.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Groupement solidaire à l'attribution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: présentation du récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de transport par route des déchets. Agrément relatif à l'exercice d'activités privées de sécurité en application de l'article L612-6 du Code de la sécurité intérieure, livre VI, pour la partie relative à la sécurité et à la vidéosurveillance

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles 44 et 45 du Code des marchés publics permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions d'accès à la commande publique (ces documents devront être fournis pour chacun des membres du groupement éventuel): - une lettre de candidature comprenant l'identification du candidat, l'objet du marché. Et le numéro du lot. Une soumission en groupement, les candidats indiqueront, par tous les moyens à leur convenance, la forme de leur groupement, l'identification des membres du groupement, ainsi que la désignation du mandataire.- le(s) document(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait K bis, délégation de pouvoir, statuts...), ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises. - si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet- une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 38 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée et de l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 modifiée, conformément à l'article 43 du CMP. L'utilisation des imprimés Dc1 et Dc2 est autorisée. Ces formulaires sont téléchargeables sur les sites suivants :http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/daj_dc.htm

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour chacun des candidats ou des membres du groupement éventuel: déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Pour chacun des candidats ou des membres du groupement éventuel :- une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;- présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;- présentation du récépissé de déclaration pour l'exercice de l'activité de transport par route des déchets. - agrément relatif à l'exercice d'activités privées de sécurité en application de l'article L612-6 du Code de la sécurité intérieure, livre VI, pour la partie relative à la sécurité et à la vidéosurveillance.pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché.les entreprises de création récente pourront justifier de leurs capacités professionnelles, techniques et financières par tout moyen de preuve et, notamment, par la présentation des titres d'études ou de l'expérience professionnelle du ou des responsables des prestations.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix des prestations. Weighting 80
2. Valeur technique. Weighting 20

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

13M007-13M008

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

21.5.2013 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

type de pouvoir adjudicateur : établissement public de coopération intercommunale.
Reprise du personnel : Dans l'hypothèse où le titulaire entrant se trouverait soumis à la Convention collective des activités du déchet du 11/5/2000, celui-ci devra se conformer à ses obligations en matière de reprise du personnel du titulaire sortant du marché telles qu'elles découlent de l'avenant no23 du 19/2/2008 et de l'avenant no42 du 5 avril 2012 annexés à la convention collective précitée. Des éléments de détail par déchéterie sont donnés par l'annexe du RC relative au personnel. Il appartient à l'attributaire du présent marché de satisfaire aux obligations résultant de la convention et de l'avenant sus visés durant la période de préparation qui fait suite à la notification du marché. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de recourir à un marché passé selon la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires à celles du marché objet de la présente consultation selon les modalités de l'article 35-ii-6° du Code des Marchés Publics. Les critères de sélection des candidatures sont les capacités techniques, financières et professionnelles des candidats, liées et proportionnées à l'objet du marché. Les sous-critères de la valeur technique sont les suivants (chaque élément ayant un poids équivalent), notés de 0 (très mauvais ou pas de réponse) à 5 (excellent) : Sous critère 1: La pertinence de l'organisation et adéquation des moyens mis en oeuvre pour assurer un fonctionnement optimum les samedis et dimanches ; Sous critère 2: La pertinence des moyens et de l'organisation mis en oeuvre pour assurer la continuité du service et garantir l'ouverture du site dans le respect des horaires en cas de défaillance des moyens humains ou matériels ; Sous critère 3: La qualité des dispositifs mis en place et des dispositions prises pour faciliter au pouvoir adjudicateur la mesure et le contrôle des résultats de

l'exploitation des sites : gestion des entrées et mouvements des bennes, suivi des véhicules, pesée embarquée, fiches qualité et sécurité...; La note technique est obtenue en calculant la moyenne des notes obtenues pour chaque élément de la valeur technique. Il lui sera ensuite appliqué le coefficient relatif au critère " valeur technique ". Les notes cumulées des critères mentionnés ci-dessus permettront de classer les offres par ordre décroissant et de déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse. Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat qui en fera la demande par courriel ou par télécopie aux coordonnées indiquées en haut du présent avis ou qui viendra le retirer à l'adresse géographique suivante : Direction de la Commande Publique - 3 Cours Sextius- 13100 Aix en Provence aux heures d'ouverture des bureaux qui sont les suivantes : 8h30 - 12h30, 14h00 - 17h00 du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 le vendredi, sauf jours fériés. Il pourra être téléchargé par voie électronique à l'adresse internet suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_JLsSmsKXWK&v=1&selected=0 Lors du téléchargement du DCE, les candidats sont expressément invités à communiquer les coordonnées d'une personne physique et son adresse électronique afin qu'ils soient informés, en cours de consultation, des éventuelles erreurs matérielles rectifications ou compléments d'information apportés au DCE initial. La remise des plis peut se faire :- soit par envoi à l'adresse postale indiquée en haut du présent avis, pour tout envoi en recommandé avec accusé de réception,- soit par dépôt contre récépissé ou pour tout autre mode d'acheminement (chronopost, ups, fedex, etc...) aux horaires et à l'adresse géographique susvisée.- soit par voie électronique à l'adresse internet suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_JLsSmsKXWK&v=1&selected=0 Le candidat devra impérativement choisir entre le dépôt de son offre sur la plate-forme de dématérialisation ou l'envoi sur support papier ou sur support physique électronique.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 8.4.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Body responsible for mediation procedures

Official name: Préfecture de région PACA — comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges (CCIRAL)

Postal address: boulevard Paul Peytral

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13282

Telephone: +33 491156374

Fax: +33 491156190

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06
Postal code: 13281
Telephone: +33 491134813
Fax: +33 491811387

VI.5. Date of dispatch of this notice
8.4.2013